



**les couleurs du tri**  
SICTOM de la Zone de Dole

Brevans, le 11/07/2022

Monsieur Jean-Pascal FICHERE,  
Président du SICTOM de la zone de DOLE

à

Madame, Monsieur le Maire

Nos Réf : JPF

Madame, Monsieur le Maire,

En 2021, 1 309 tonnes de papier ont été collectées sur l'ensemble du territoire du SICTOM via les 256 points d'apport volontaire – soit 15 kgs par an et par habitant.

Le papier collecté est recyclé dans la papeterie Norske Skog Gobeley à proximité d'Epinal. Le papier est repris et le recyclage est garanti sous réserve d'impuretés en quantité limitée.

Or, depuis plusieurs mois, nous sommes confrontés à des renvois de bennes pour non – conformités importantes (depuis Lons-le-Saunier) obligeant un tri manuel et un renvoi de la benne avec des conséquences non négligeables sur les coûts de gestion.

S'agissant des indésirables constatés, on peut les qualifier de deux natures :

- Incivisme : présence de verre, de câbles, de plastiques...
- Méconnaissance du geste de tri : présence de cartonnettes d'emballages notamment.

Or, les cartonnettes (comme le précise le papetier dans le document joint) ont pour conséquence une détérioration importante de la qualité du papier recyclé, d'où le renvoi des bennes.

De plus, les usagers peuvent déposer ces cartonnettes dans leur bac recyclable ou le PAV à proximité (les gros cartons bruns doivent être déposés en déchèteries).

Il nous semble que cette erreur de tri est liée à une méconnaissance des conséquences associées, notamment pour les cartonnettes. A plusieurs reprises, nous avons publié des articles dans la presse locale sur le sujet, mais le relais de proximité des communes auprès de leurs habitants nous semble le vecteur le plus approprié.

Ainsi, nous vous proposons de communiquer via vos supports locaux les éléments figurant dans le document joint (en tout ou partie selon vos possibilités).

Le SICTOM reste à votre disposition pour vous transmettre les éléments du document en format informatique via l'adresse mail : [contact@sictomdole.fr](mailto:contact@sictomdole.fr).

Nous sommes ouverts à toute suggestion de votre part pour améliorer et communiquer sur ce geste de tri.

Le Président,

Jean-Pascal FICHERE

## Consignes de tri dans les points d'apport volontaire papier :



**films plastiques, couvertures plastifiées, sacs papiers  
d'emballages bruns, enveloppes brunes, cartons et cartonnettes**

Gros cartons



**Déchèterie**

Cartonnettes



**bac recyclable ou conteneur emballage**

**Il faut savoir que lors du processus de fabrication de papier recyclé, la fibre brune se mélange avec la fibre blanche et détériore fortement la qualité du nouveau papier, d'où l'importance de bien trier et de bien jeter ses papiers.**